

**DE LA CROISADE AU TRAITÉ  
DE PARIS (1209 -1229)**



## - III -

### La croisade armée

#### La soumission de Raymond VI à Saint-Gilles

**B**rûlants de défendre la foi chrétienne, les preux chevaliers du Nord, que le roi de France avait autorisés à s'engager, juchés sur leurs destriers caparaçonnés aux couleurs de leur maison, prirent la direction du Midi en longeant la vallée du Rhône. Pendant que la lourde cavalerie du Nord se préparait aux combats, Raymond VI avait, de son côté, tenté de trouver un accord avec Raymond-Roger Trencavel, le vicomte de Béziers-Carcassonne et Albi, mais rien de concluant n'émergea de leur rencontre. Trencavel, contrairement au comte de Toulouse, prit conscience que l'affaire était sérieuse ; il ne s'agissait plus d'affronter de petits groupes de chevaliers ou de subir des prédicateurs zélés, mais bien de combattre une puissante armée de chevaliers venue du Nord du royaume. Connaissant la faiblesse de ses moyens humains et militaires, Raymond VI voulut plaider sa cause auprès du souverain pontife. Le comte de Toulouse se résolut à faire un premier pas. Il retrouva Arnaud Amalric, l'abbé de Cîteaux, à Aubenas et, tel un pécheur, il se prosterna devant lui et implora son pardon. Les deux hommes, dont l'inimitié était patente, s'observèrent attentivement ; le légat ne pouvait que se satisfaire

de la soumission manifeste et apparente du comte qui, lui, se méfiait beaucoup de sa réaction.

Raymond VI se distinguait plus par sa diplomatie que par ses faits d'armes. La vaillance n'était pas sa qualité première. Alors que l'année 1208 se terminait, il crut bon d'envoyer une ambassade à Rome dans le but de défendre sa cause. Les hommes du comte firent part au pape des griefs que Raymond avait à l'encontre du légat Arnaud Amalric, le chef militaire et spirituel de la croisade. L'intransigeance et la radicalité du légat étaient en cause. Le pontife romain, en conscience et en fin stratège, accéda à ses doléances : il ôta la direction militaire de la croisade à Arnaud Amalric mais ne lui retira nullement la direction spirituelle. Il nomma maître Milon, notaire apostolique et maître Thédise, un chanoine génois, comme légats pontificaux. Raymond VI en fut pleinement comblé, si bien que dans un excès d'orgueil, il crut bon d'ajouter :

« J'ai un légat selon mon cœur, ou plutôt c'est moi le légat... »

Mais, de son côté, fin 1208, le pape Innocent III, écrivit immédiatement à Arnaud Amalric et à ses compagnons :

« Nous vous conseillons d'employer la ruse qui dans une occasion semblable doit être plutôt appelée prudence. Après en avoir délibéré avec les plus grands sages de l'armée, vous attaquerez séparément ceux qui se sont séparés de l'unité de l'Église. Ne commencez pas par vous en prendre au comte s'il ne se précipite pas follement à la défense des autres. Usez d'abord d'une sage dissimulation à son égard pour attaquer les autres hérétiques. Si on laissait ces satellites de l'antéchrist se grouper et si on les attaquait

tous en même temps, il serait plus difficile de les vaincre. Moins ils seront secourus par le comte, plus ils seront aisément abattus. En voyant leur défaite, le comte fera peut-être un retour sur lui-même. S'il persiste au contraire dans ces mauvais desseins, on agira plus facilement contre lui quand il sera seul et privé de secours ».

La croisade n'avait pas encore débuté que le chef de l'Église catholique et romaine, Innocent III, avait déjà une vue précise et circonstanciée de ce qui allait se dérouler pendant toutes ces années. Le message du pape aux chevaliers croisés était clair : « Ce n'est pas pour une quelconque récompense que nous vous invitons à la croisade, c'est pour le royaume des Cieux que, en raison de ce combat, nous vous promettons ».

Fin mars 1209, Maître Milon et maître Thédise s'en allèrent à Auxerre prendre les ordres d'Arnaud Amalric, leur supérieur. Les trois hommes en profitèrent pour demander une audience au roi de France qui tenait une assemblée à Villeneuve-sur-Yonne. Les représentants du pape insistèrent pour avoir le puissant roi de France à leur tête, ou si cela n'était pas possible, son fils, le prince Louis. Mais Philippe Auguste ne voulut rien entendre, ses préoccupations du moment étaient tournées vers les deux plus importantes menaces : à savoir l'Angleterre et le Saint-Empire romain germanique. Lors de cette rencontre, de puissants seigneurs, comme le duc de Bourgogne et le comte de Nevers, trépignaient à l'idée d'aller se battre pour une si noble cause. Constatant l'engouement des chevaliers de la Couronne pour la croisade, le roi ne pouvait y être indifférent. Alors, à défaut de s'y rendre lui-même ou d'y envoyer

son fils, le roi de France autorisa ses barons à prendre la route du Midi. Au cours des dernières années, le pape Innocent III avait usé de tout son pouvoir pour convaincre le roi de France de s'engager. Pour cela, il lui avait écrit à plusieurs reprises, permettant ainsi une action militaire courte, peu meurtrière et salvatrice. Il revenait à Philippe Auguste, disposant de la suzeraineté sur le Midi, de faire régner l'ordre chez ses vassaux. La croisade, dirigée militairement et spirituellement par un religieux, se retrouva sans véritable chef militaire en terre ennemie, laissant la place à toutes les horreurs que seule une guerre peut produire : massacres, pillages, exactions, etc. Innocent III fut meurtri dans sa chair rien que de penser à ce que la fureur des chevaliers en armes pouvait engendrer, lui qui n'avait que la conversion des Cathares à l'esprit.

La prédication engagée depuis un demi-siècle maintenant, couronnée d'un succès mitigé, allait laisser la place à l'affrontement armé.

« Le pape Innocent, indigné du caractère irréductible de la révolte des hérétiques [...] que le glaive spirituel, c'est-à-dire la parole de Dieu, ne pouvait transpercer, avait décidé de les attaquer [...] par la puissance du glaive matériel ». Ainsi s'exprimaient les mémorialistes de la croisade.

Les chevaliers spirituels du pape étaient sur tous les fronts. Les nouveaux légats pontificaux, Milon et Thédise, œuvraient à faire plier le comte de Toulouse Raymond VI. Sur recommandation d'Arnaud Amalric, une assemblée de prélats fut réunie à Montélimar au cours de laquelle fut décrétée la convocation de Raymond VI à Valence. Les religieux espérèrent ainsi le mettre en face de ses

responsabilités. L'assassinat de Pierre de Castelnau avait totalement modifié le rapport de force entre l'Église et Raymond VI. Désormais, ce dernier était dans une bien mauvaise posture.

Au cours du mois de juin 1209, Raymond VI se présenta aux représentants du Saint-Siège. Le comte savait que la croisade militaire était en cours ; il avait, par conséquent, peu de cartes maîtresses dans son jeu. Les religieux présents lui annoncèrent la levée de son excommunication et des deux principaux griefs qui lui étaient reprochés – à savoir, la protection des hérétiques et le meurtre de Pierre de Castelnau, à la condition de se soumettre totalement à l'Église, de réparer les torts qu'il lui avait causés, et, enfin de se prêter à une solennelle cérémonie publique de pénitence et de réconciliation. L'archevêque d'Auch et Pierre Barrau, le prieur de la maison de l'ordre de l'Hôpital de Toulouse, réussirent à lui faire accepter la soumission. Raymond VI dut remettre en gage sept châteaux en Provence. En obéissant à l'Église, il se protégeait certainement, lui et ses terres, des chevauchées croisées.

La soumission officielle et publique à l'Église d'un des plus puissants seigneurs d'Europe, Raymond VI, comte de Toulouse, en présence de nombreux prélats catholiques, fut fixée le 18 juin 1209 à Saint-Gilles. La ville ne fut pas choisie au hasard. Elle avait vu naître la dynastie du comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles. Le choix était d'autant plus judicieux pour faire amende honorable qu'on venait d'achever la construction de la basilique à l'intérieur de laquelle reposait le corps de Pierre de Castelnau. Toutes les conditions étaient réunies pour

faire de la soumission du comte un événement majeur et symbolique de la croisade encore balbutiante. Devant les archevêques d'Aix, d'Arles et d'Auch, et dix-neuf autres évêques, le comte déambula en braies, la tête et les pieds nus. Puis, il arriva devant maître Milon. Il prêta serment sur l'Évangile et les reliques, et demanda l'absolution de ses péchés. Un parchemin sur lequel furent listés quinze articles correspondant aux quinze griefs qui lui avait valu son excommunication, fut lu à haute voix. Puis vint le moment tant attendu où il dut lire la formule de son serment.

« Je jure que j'obéirai à tous les ordres du pape, et aux vôtres, maître Milon, et que j'exécuterai de bonne foi tout ce qui me sera ordonné, soit par le pape, soit par son légat... »

Aussitôt le serment prononcé, le légat Milon lui donna le pardon de l'Église en lui passant son étole autour du cou et, muni de verges, le flagella avec détermination en guise de pénitence. La foule était si nombreuse et compacte devant la basilique que le pécheur Raymond VI dut passer par la crypte pour sortir de l'édifice, si bien qu'il ne put éviter la pierre tombale de Pierre de Castelnau. Les barons présents se gaussaient de l'éminent comte : « juste jugement de Dieu : il fut forcé de témoigner du respect au cadavre de celui qui avait essuyé son mépris... » disaient-ils. Les consuls de Saint-Gilles et de Nîmes, ainsi que plusieurs seigneurs de Provence, imitèrent le comte de Toulouse et prêtèrent serment à leur tour. Le pape comme les légats n'étaient pas dupes quant à la réelle ou supposée soumission de Raymond VI de Toulouse. Même si ce dernier avait prêté serment, s'était soumis comme on le lui



avait imposé, avait accepté de remettre sept de ses châteaux en gage, la cavalerie du Nord descendait, malgré tout, la vallée du Rhône.

Tout à coup, Raymond demanda au légat maître Milon de s'engager aux côtés des croisés. Ce dernier, étonné par la démarche soudaine du comte, lui qui venait tout juste de se réconcilier avec l'Église, ne put pas ignorer sa demande. Milon accepta, mais seulement après l'avoir fait jurer d'obéir au chef de la croisade. Le 22 juin 1209, Raymond VI prit la croix. La situation était pour le moins cocasse, le comte de Toulouse allait expulser ses propres vassaux hérétiques. Il espérait sans doute, au plus profond de lui-même, que les croisés en route vers le Midi s'en prendraient d'abord aux vicomtés de son rival Trencavel. Il avait toutes les raisons d'y croire puisque les domaines du vicomte, toutes proches, regorgeaient d'hérétiques. Une fois Trencavel et ses terres tombés aux mains des croisés du Nord, et leur quarantaine achevée, les « Français », comme les méridionaux les appelaient, s'en retourneraient chez eux. C'était se méprendre sur l'obstination de l'abbé de Cîteaux à enrayer l'hérésie.

## **La vie édifiante de Dominique**

La mise en branle de l'armée croisée vers le Midi ne ralentit pas l'œuvre de prédication de Dominique et de ses compagnons, bien au contraire. Maintenant que la conversion devait passer par le fil de l'épée, sa mission allait s'avérer plus ardue. Les humiliations et les attaques proférées à l'encontre de Dominique, de la part des Parfaits, devenaient de plus en plus fréquentes. Sans doute